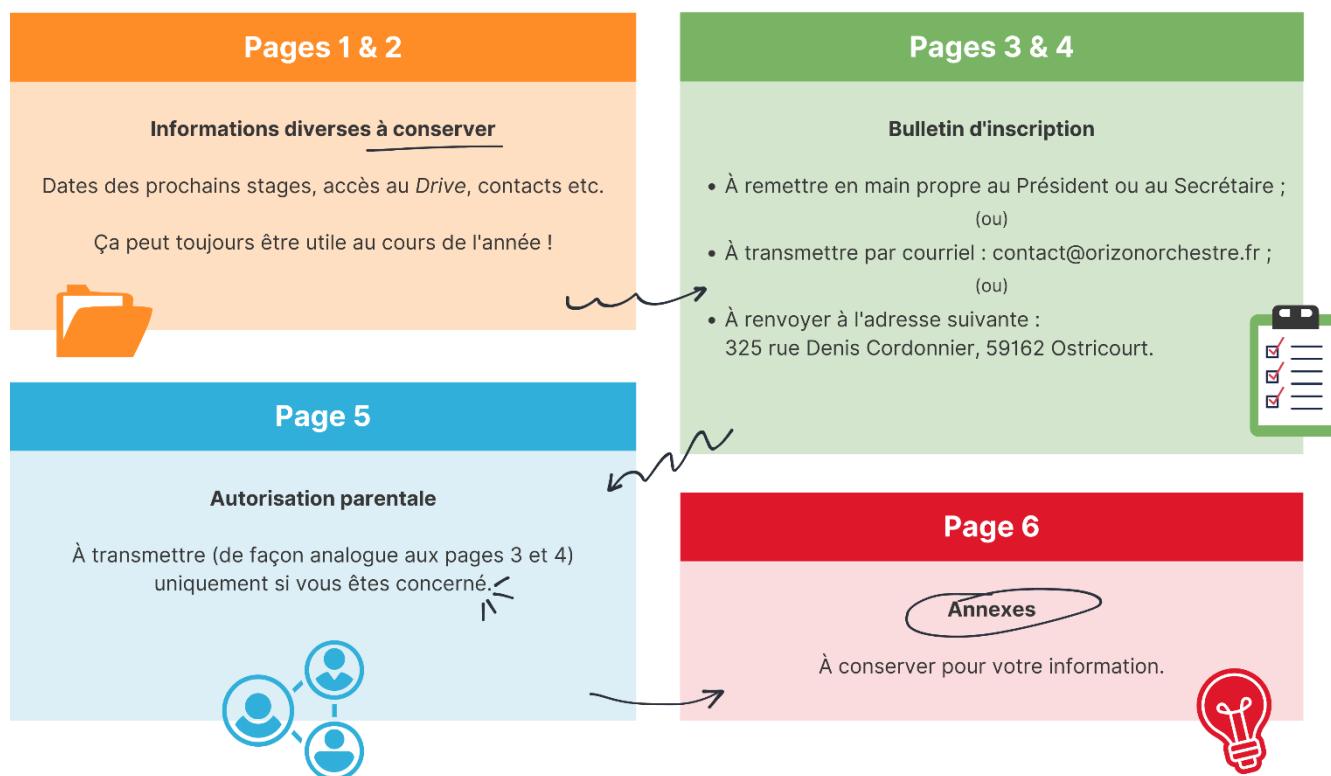


Tout d'abord, bienvenue au sein de l'association Orizon, Orchestre Symphonique et merci de votre prochaine inscription !

Ce dossier d'inscription concerne les futurs membres :

- ▶ **actifs** (musiciens qui souhaitent rejoindre l'orchestre) ;
- ▶ **associés** (non-musiciens qui ne rejoindront pas l'orchestre mais le feront vivre).

Il comporte six pages...



Pièces obligatoires à l'inscription

Avec ce bulletin, merci de joindre également les pièces nécessaires listées ci-après :

- Règlement de la cotisation (trois options possibles) ;
- Autorisation parentale (pour les mineurs uniquement, page 5).

Pour nous contacter

Tout au long de la saison, pour toute question ou suggestion, merci de nous contacter directement par téléphone ou par courriel :

- ▶ **Baptiste Rusinek** (président) : 06.48.23.14.63 – b.rusinek@orizonorchestre.fr
- ▶ **Théo Hecquet** (vice-président) : 06.17.13.82.21 – t.hecquet@orizonorchestre.fr
- ▶ **Clément Deknuydt** (trésorier) : 06.99.79.11.36 – c.deknuydt@orizonorchestre.fr
- ▶ **Léonard Kilian** (secrétaire) : 07.68.20.91.40 – l.kilian@orizonorchestre.fr

Stage découverte

Depuis octobre 2021, nous proposons aux musiciens qui connaissent peu notre association de venir découvrir nos activités en participant à une session d'orchestre de la saison.

Vous avez ainsi la possibilité et sans engagement, de participer à un stage en versant simplement une modique participation de 11.00€ (onze euros). Cette dernière permet notamment de régler les frais d'assurance de notre structure.

En revanche, si vous décidez par la suite d'adhérer à l'association, cette somme sera déduite de la cotisation annuelle (fixée à 21.00€) et vous n'aurez qu'à payer la différence !

Pour profiter de cette formule, remplissez tout simplement le formulaire (dont la partie « stage découverte »), tout en laissant vides les rubriques marquées d'un * (que vous complétez plus tard si vous décidez de vous inscrire à l'année).

Calendrier des stages de la saison 2024/25

Stage de Toussaint 2024	30, 31 octobre, 1 ^{er} et 2 novembre	Ostricourt
	16 novembre	Montigny-en-Ostrevent
Stage d'Hiver 2025	19 au 22 février	Orchies
Stage de Printemps 2025	16 au 19 avril	Montigny-en-Ostrevent

► **Le traditionnel Week-end Musical** devrait également être reconduit le dernier week-end de juin ou le premier de juillet 2025. La rencontre sera officialisée en début d'année 2025...

► **Des manifestations dites « improvisées »** pourront voir le jour en cours d'année en fonction des disponibilités de chacun (nous organisons des sondages dans ce cas pour savoir si l'effectif est suffisant ou non).

Dans tous les cas et avant chaque session, il est indispensable que chaque musicien travaille ses partitions. Celles-ci sont disponibles sur le [Drive](#) accessible par tous les membres de l'association, les organisateurs vous avertiront au fur et à mesure des ajouts et mises à jour.

Collecte, protection des données personnelles et droit à l'image

Toutes les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique nécessaire à l'adhésion au sein de l'association. Ces données sont destinées au Bureau de l'association *Orizon, Orchestre Symphonique*. De plus, la durée de conservation de celles-ci est d'au moins un an après le départ de l'association du membre concerné.

En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données, de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des données vous concernant, veuillez-vous adresser par écrit à l'association en lui envoyant un courriel (contact@orizonorchestre.fr).

Au cours des différentes manifestations qui auront lieu tout au long de la saison, des photographies et des vidéos seront enregistrées, dont certaines pourront être publiées sur notre site Internet, notre chaîne YouTube ou encore sur nos différents réseaux sociaux et supports.

Ainsi, afin de respecter votre droit à l'image (relevant des données à caractère personnel, donc protégé par la loi du 6 janvier 1978 modifiée), nous vous demandons de bien remplir le formulaire prévu à cet effet et joint page 3.

Bulletin d'inscription (saison 2024-2025) :

Association Orizon, Orchestre Symphonique – 325 rue Denis Cordonnier, 59162 Ostricourt

Renseignements :

Civilité : Mme M.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

— Pour les musiciens —

Instrument pratiqué :

Ecole ou conservatoire fréquenté :

Niveau instrumental (ou années si autodidacte) :

Santé :

Problèmes de santé à prendre en considération par l'association :

.....

Cotisation* :

Conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024, le montant de la cotisation d'un membre actif ou associé est fixé à **21.00€** (vingt-et-un euros) pour cette saison.

Je décide de payer cette cotisation...

- par **chèque** (à l'ordre d'*Orizon Orchestre Symphonique*, à joindre à ce présent bulletin).
- en **ligne** via la plateforme HelloAsso (voir notre site Internet orizonorchestre.fr).
- par **virement bancaire** (voir le RIB annexé ci-après).

Droit à l'image :

J'accepte que l'image de mon enfant ou de moi-même soit enregistrée (photo ou vidéo) au cours des activités menées par l'association, et que celle-ci puisse être diffusée par cette dernière sur ses différents supports et réseaux, sans limitation dans le temps.

Fait à, le

Signature du membre concerné :

Inscription* :

En remplissant ce présent formulaire, je certifie vouloir adhérer à l'association Orizon, Orchestre Symphonique en tant que :

- membre **actif** (musicien). membre **associé** (non-musicien).

Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

De ce fait, je reconnais l'objet de l'association, **accepte de suivre son règlement intérieur et ses règles de bonne conduite**. Je suis pleinement informé des droits et devoirs des membres de l'association et accepte de verser ma cotisation due pour la saison 2024-2025.

Aussi, je joins les pièces demandées et obligatoires pour finaliser mon inscription.

Fait à, le

Signature du membre concerné :

Stage découverte :

Musicien et souhaitant découvrir l'association, je souhaite – sans engagement – m'inscrire sous la formule « stage découverte » à la session de :

- Toussaint 2024 Hiver 2025 Printemps 2025

Ainsi, je décide de verser ma participation financière de **11.00€** (onze euros)...

- par **chèque** (à l'ordre d'*Orizon Orchestre Symphonique*, à joindre à ce présent bulletin).
 en **ligne** via la plateforme HelloAsso (voir notre site Internet orizonorchestre.fr).
 par **virement bancaire** (voir le RIB annexé ci-après).

Si je décide ensuite d'adhérer à l'année, cette participation financière sera déduite de la cotisation annuelle qu'il me faudra verser tout en complétant les rubriques laissées vides du présent bulletin.

Fait à, le

Signature :

Attention : le bulletin d'inscription et la cotisation devront obligatoirement être remis ou envoyés avant le début du stage. Aucun document ne sera récupéré durant la session.

Partie à remplir par l'association* :

Nom (Orizon) :

Montant perçu : 10.00€ 21.00€

Mode de versement : Liquide Chèque HelloAsso Virement

Date :

* Ne remplir que si l'adhésion est faite pour l'année.

Autorisation parentale (pour les mineurs uniquement) :

Je soussigné.e , (prénom, nom)
demeurant au

En tant que représentant légal de , (prénom, nom)
né.e le à

Autorise :

- mon enfant à prendre part aux activités de l'association Orizon, Orchestre Symphonique.
- mon enfant à participer aux différents déplacements liés aux répétitions, concerts et sorties exceptionnelles (mode de déplacement : voitures particulières, bus et train.)
- mon enfant à rejoindre seule mon domicile après les activités proposée par l'association.
- l'association à donner les premiers soins et faire appel aux services d'urgence compétents, en cas d'accident ou de maladie intervenant pendant les périodes d'activité.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Téléphone :


Adresse :

Fait à , le.....

Signature du représentant légal :

Annexes :

Relevé d'Identité Bancaire de notre association (pour les virements éventuels)

 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	02626	00021815601	27	EUR	CCM CARVIN	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8026	2600	0218	1560	127
					CMCIFR2A	
Domiciliation CCM CARVIN OIGNIES 1 RUE DU 1ER MAI 62590 OIGNIES ☎ 0 820 35 21 59 (Service 0,12 €/min + prix appel)				Titulaire du compte (Account Owner) ORIZON ORCHESTRE SYMPHONIQUE 325 RUE DENIS CORDONNIER 59162 OSTRICOURT		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Adresse de l'association (pour envoyer le dossier d'Inscription et les chèques éventuels)

Orizon, Orchestre Symphonique
325 rue Denis Cordonnier
59162 OSTRICOURT

1. L'heure c'est l'heure, après l'heure ce n'est plus l'heure.

Un bon musicien arrive un peu avant le début des répétitions pour papoter, s'installer et s'accorder.

Exemple : La répétition commence à 09H30, je décide d'arriver à 9H20.

2. Liberté, égalité, mais surtout... Fraternité !

Un bon musicien est présent durant tout le stage et ne s'aménage pas un emploi du temps sans prévenir le chef d'orchestre (qui donnera son autorisation contre motif valable). Les privilèges ont été abolis en 1789.

Exemple : Je me suis inscrit.e au stage proposé par Orizon, je ne décide pas de rentrer chez moi à un moment donné sans en avoir eu l'autorisation (sauf pour manger) car je trouve ça injuste vis-à-vis des autres musiciens.

3. Le travail c'est la santé !

Un bon musicien travaille ses partitions (du moins les déchiffre) avant chaque stage.

Exemple : Je viens de recevoir les partitions pour la prochaine session, je vais rapidement les déchiffrer afin d'être à l'aise lors des répétitions d'orchestre car je sais que ces dernières sont là pour travailler le jeu d'orchestre et non le jeu individuel. Je le fais aussi par respect pour les personnes qui ont travaillé dur pour fournir les partitions dans un si bon délai !

4. Les bons comptes font les bons amis...

Un bon musicien verse sa cotisation ou sa participation financière avant le stage auquel il participe.

Exemple : Je viens de remplir mon bulletin d'inscription pour participer au prochain stage d'orchestre, je m'empresse de verser ce que je dois par virement bancaire ou via le site HelloAsso car l'association a multiplié les moyens de paiement pour que je puisse faire cela simplement ! Si je décide de faire un chèque, je l'envoie par voie postale car l'association possède une adresse postale : 325 rue Denis Cordonnier, 59162 Ostricourt.

Nota bene : cela s'applique également pour les dossiers d'inscription.

5. C'est en forgeant que l'on devient forgeron.

Un bon musicien participe aux activités imaginées par l'association.

Exemple : Il est 13H00, je viens de finir de manger, je n'ai pas à choisir entre faire l'activité ou me reposer : je participe à l'activité car elle est conçue pour tous, fait partie intégrante du stage et permet d'améliorer la cohésion avec les autres musiciens, grâce à quoi nous jouerons mieux ensemble !

6. Ecolos ; la nature ne fait rien en vain !

Un bon musicien prend soin de son Ecocup. Il le ramène lors des stages et le lave chaque soir.

Exemple : Le stage commence demain, je le prépare dans mon sac afin que je puisse l'utiliser. Je penserai à le reprendre chez moi chaque soir pour le nettoyer, d'autant plus qu'il y a mon nom dessus et que j'ai trop honte de le laisser sale dans la salle de pause.

7. Pas de bras, pas de chocolat.

Un bon musicien aide à installer et à ranger, après quoi il pourra profiter de la buvette gratuite, des repas d'après-événement.

Exemple : Le concert fini à 19H30, je décide de rester ranger une demi-heure car je pourrai ensuite passer un bon moment de convivialité avec les autres musiciens.

8. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Un bon musicien répond aux mails et messages envoyés, il participe aux instances de l'association (AG...). S'il reçoit un appel du secrétaire c'est qu'il est déjà trop tard.

Exemple : Le Président vient d'envoyer un sondage pour savoir qui sera présent au prochain stage, je vais prendre à peine 2 minutes pour y répondre car je sais que c'est important pour l'organisation et le bon déroulement de la future session, que je sois là ou non.

Les « mauvais musiciens » seront privés de concert et ne seront, à terme, plus acceptés aux stages proposés.

Toute l'équipe d'Orizon